

La pandémie Covid a freiné voire arrêté la pratique sportive dans nos communes

Le soutien à nos associations, à travers les différentes actions des services et notamment la pérennité des subventions communales au même niveau a permis de limiter les impacts négatifs sur nos associations et éviter de potentiels licenciements d'éducateurs sportifs et fermetures.

Mais avec une perte de 20 à 30% de licenciés, il nous faut maintenant réussir à ramener nos concitoyens dans ces lieux d'apprentissage de valeurs universelles et de disciplines mais aussi du vivre ensemble que sont les clubs.

C'est pourquoi, le conseil municipal, à souhaiter inscrire au budget, malgré les nombreuses contraintes, la reconduction à l'identique des subventions aux sportifs de la commune soit près de 50 000 € de subventions communales.

Maintenant que les conditions sanitaires nous le permettent, nous souhaitons la reprise des activités des clubs pour tous les publics.

Nous remercions l'immense majorité des bénévoles, dirigeants et éducateurs pour leur engagement qui permet aux sportifs amateurs (et certains) professionnels de faire perdurer les activités sportives, éléments importants de la cohésion nationale

Alain VALOT, conseiller municipal délégué aux Sports, pour le Groupe Notre avenir ensemble.

Vidéoprotection : les promesses s'évanouissent...

En janvier 2021 dans ses vœux à la population, Henri du BOIS de MEYRIGNAC promettait l'installation de 30 caméras de vidéoprotection à Vaux-le-Pénil d'ici à 2024.

Cette annonce nous avait surpris – une telle mesure ne figurait pas dans son programme de 2020 – et satisfaits puisqu'elle reprenait l'engagement que nous avions nous-même pris devant les Pénivauxois.

Dans la continuité, une étude pour l'implantation des caméras était lancée pour un montant de 30 000 euros.

Sans nouvelles de ce dossier, nous avons interrogé le maire lors du conseil municipal de mars pour en connaître l'état d'avancement. Nous avons alors appris que l'étude avait été suspendue - 9 000 euros ont toutefois été versés au prestataire – parce que « *non conforme* » aux attentes de la municipalité. **Quant aux 7 caméras déjà implantées sur le territoire de la commune, Martial DEVOVE, adjoint au maire en charge de la sécurité, a indiqué qu'elles étaient toutes hors service !**

Aujourd'hui, rien ne nous dit qu'Henri du BOIS de MEYRIGNAC entend tenir la promesse faite il y a 18 mois, ni que les installations défectueuses seront réparées.

A l'heure où nombre de nos concitoyens se plaignent de la montée d'actes d'incivilités, en centre-ville et aux Moustiers notamment, ces caméras seraient bienvenues pour rassurer les Pénivauxois et dissuader les délinquants. **Encore faudrait-il, dans ce domaine comme dans d'autres, que la majorité municipale passe enfin des paroles aux actes.**

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD
"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Face aux cabinets privés, imposer l'expertise citoyenne

L'affaire Mc Kinsey a fait grand bruit nationalement. Outre le fait qu'elle a mis à jour les liens étroits entre des cabinets d'étude privés et certains responsables politiques, elle questionne sur l'utilisation à outrance de ces cabinets qui « font la politique ».

Cette affaire n'est que la face émergée d'un iceberg. Depuis plusieurs années en effet cette pratique consistant à acheter du conseil auprès de cabinets privés est entrée dans la culture de l'Etat et des collectivités. **Les collectivités ne pouvant plus s'appuyer sur l'expertise des services de l'Etat sont désormais contraintes de se tourner vers ces cabinets qui facturent grassement leurs « conseils ».** Un formidable marché ouvert grâce au démantèlement des services publics.

Un cabinet privé vend un service et se doit de satisfaire son client, c'est toute la différence avec un service public. De fait les études servent souvent à justifier les choix politiques des commanditaires. C'est ainsi qu'à Vaux-le-Pénil la municipalité s'est servie d'une étude pour justifier le choix du déplacement de la mairie, présenté comme seul scénario possible... béni par les experts. Les citoyens ont été "consultés" à posteriori.

S'appuyer sur d'autres collectivités ou mutualiser du conseil entre communes serait une alternative. Mais c'est l'expertise d'usage des citoyens qui doit primer. Le rôle des cabinets est d'étudier la faisabilité des orientations débattues, proposées et décidées par les citoyens... et non l'inverse !

J.GUERIN; A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO

+ d'infos sur la page Facebook Vaux-le-Pénil notre bien commun.

Bis répétita

Sans surprise, E.Macron est réélu président de la République. Le PCF, sans ambiguïté, a appelé au second tour à utiliser le seul bulletin de vote disponible pour battre M. Le Pen porteuse d'un programme antisocial, antidémocratique, raciste. En aucun cas, il n'a été question d'approuver la politique du président. Il fallait éviter le pire car le pire est souvent durable.

De ce résultat, que pouvons-nous attendre de positif pour les pénivauxois? RIEN ! L'ex-nouveau président a méprisé et asphyxié financièrement les collectivités. Il n'a pas entendu les demandes des élus locaux qui voulaient autre chose que quelques remerciements pour leur gestion lors de la crise sanitaire. Il serait même envisagé 10 milliards en moins sur les finances locales!

Il faut redonner aux collectivités une autonomie financière et fiscale par la création d'un impôt spécifique, réformer les lois MPTAM et NOTRE, redonner un nouveau souffle à la décentralisation. Il faut une DGF indexée sur l'inflation. L'Etat doit assumer ses fonctions régaliennes, notamment la police nationale de proximité et ne pas obliger les municipalités à pallier le manque de moyens par des prérogatives qu'elles attribuent aux polices municipales ou intercommunales, notamment le port d'armes.

Le chantier qui attend le président envers les communes est vaste. *«Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.»* (B. Brecht) Avec le PCF, nous sommes de ceux qui combattent.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF